ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 103521

Texte de la question

M. Patrick Weiten alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le mécontentement des orthophonistes de la région Lorraine et du reste de la France. Ceux-ci ont, en effet, cru que - suite à leur entrevue avec des représentants du Premier ministre - l'autonomie et la responsabilité de la profession seraient enfin reconnues et qu'une juste rémunération leur serait enfin proposée. Or aucune reconnaissance par le Gouvernement des compétences des orthophonistes ne semble effective. Pire, la fameuse grille qui devait être présentée au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière du 16 mars 2017 a disparu des réponses apportées aux questions des parlementaires. Par conséquent, il lui demande quelles mesures concrètes et rapides elle entend prendre afin de tenir les engagements du Gouvernement envers les orthophonistes - professionnels et étudiants - dont la mobilisation reste forte et dont la revendication dépasse la seule motivation salariale.

Données clés

Auteur : M. Patrick Weiten
Circonscription : Moselle (9e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 103521
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 mars 2017, page 2271
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)